



INSTALLATION DE PETIT BARRAGE DE RETENUES D'EAU DE SURFACE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

DESCRIPTION TECHNIQUE

La technologie consiste à stocker dans le sous-sol de grands volumes d'eau excédentaire d'origines diverses (eaux de surfaces, cours d'eau, eau des barrages, eau de pluie, eaux usées,..) pour qu'elle soit prélevée et utilisée pendant les périodes déficitaires (sècheresses prolongées). La recharge artificielle des nappes constitue un moyen pour la préservation et la protection des ressources en eau. Elle peut être utilisée à l'échelle du territoire et des bassins versant, parfaitement acceptée et appropriée par les bénéficiaires ainsi que par les collectivités locales

NIVEAU DE MATURITE TECHNOLOGIQUE OU INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE ACTUEL

TRL 1 - principes de base respectés

JUSTIFICATION CLIMATIQUE DE LA TECHNOLOGIE

Les **bénéfices environnementaux** sont principalement :

- Non utilisation de produits chimiques
- Alimentation de la nappe
- Gestion rationnelle de la ressource la Conservation et protection de la ressource en eau.

AMBITION DE LA TECHNOLOGIE

ÉCHELLE ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

La mise en oeuvre de cette technologie est à l'échelle du territoire.

AMBITION DU NIVEAU DE PRÉPARATION TECHNOLOGIQUE OU DE L'INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE

Les changements climatiques touchent donc 75 % de la population centrafricaine u regard de ce qui précède, la CPDN en renforçant la résilience aux changements climatiques dans les secteurs clés, élément essentiel de développement durable est susceptible de contribuer à la cohésion nationale, la stabilisation du pays, la restauration de l'autorité et de l'action de l'Etat. L'ambition de cette technologie sera donc de satisfaire à moyen et long termes les besoins de plus en plus croissants des populations en eau pour la consommation et l'irrigation. L'objectif d'ici 2030 est de construire Trois bassins sélectionnés dans le pays pour la mise en œuvre de cette technologie. Les eaux stockées serviront à réaliser une production maraîchère en milieu rural



et péri-urbain. Compte tenu de l'ampleur des besoins en eau dans le pays, les fonds publics et ceux des bailleurs de fonds seront insuffisants pour permettre de développer la technologie à une échelle permettant de réduire la vulnérabilité des populations dans les milieux péri-urbains et semi-urbains. Il convient d'évaluer l'impact des mesures qui seront intégrées dans le plan d'action technologique, principalement les avantages sociaux et de mesurer l'efficacité des mesures économiques visant à favoriser la diffusion de la technologie. En vue de favoriser la diffusion de la technologie sur une large échelle, le gouvernement devrait considérer d'autres mesures permettant d'atteindre les objectifs visés. Parmi les projets prioritaires définis dans le CDN, figure l'Évaluation des besoins et élaboration de la stratégie nationale de transfert des technologies en vue de leur réparation à l'éligibilité au Fond Vert pour Climat. Des mesures transversales sont à prévoir notamment l'amélioration de la capacité du gouvernement ou des agences gouvernementales pour un plaidoyer afin d'obtenir des financements pour la réalisation des projets d'approvisionnement en eau potable. Le gouvernement doit solliciter des fonds auprès des bailleurs traditionnels afin de soutenir de tels projets bénéfiques pour les populations.

IMPACTS ATTENDUS DE LA TECHNOLOGIE

L'efficacité sociale, économique voire environnementale sera améliorée du fait des retours sur investissement élevés de ces interventions. On assistera également à la réduction de la migration des populations au regard des risques climatiques encourus dans certaines régions vulnérables avec des conséquences sur les moyens de subsistance.

Les bénéfices sont :

- Amélioration des revenus due à la réduction des dépenses et l'amélioration de la productivité agricole ;
- Réduction des maladies d'origine hydrique d'où la réduction de la morbidité ;
- Réduction de la corvée de l'eau chez les femmes.

ACTIONS POLITIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

POLITIQUES EXISTANTES EN RELATION AVEC LA TECHNOLOGIE

La politique nationale de l'eau de la RCA est de contribuer au développement durable du pays, en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau et à l'assainissement, en tenant compte des effets des changements climatiques, et dans une perspective de gestion durable des ressources en eau et des ressources environnementales associées.

POLITIQUES PROPOSEES POUR LA MISE EN PLACE DE LA TECHNOLOGIE

Le Développement des actions de recherche pour l'identification des sites appropriés et pérennes, mener des actions pour améliorer les performances de la technologie pour lever les barrières de la faiblesse de la durée de rétention de l'eau et la réduction du coût de la main d'œuvre et le **Renforcement des capacités techniques des cadres par le** développement des filières et programmes de formation spécifiques aux



technologies par la formation des hydrauliciens, hydrologues, techniciens de maintenance, la communication et l'appui à la maîtrise technique.

COÛTS LIÉS AUX POLITIQUES PROPOSÉES

Le coût des installations d'un barrage est estimé à 900 millions de FCFA dont 100 millions seront consacrés au renforcement de capacités. A cela s'ajoute les coûts des activités du plan d'action technologique. Le coût des actions et activités du plan d'action technologique 1 est estimé à 900 millions de FCFA. L'assistance technique supportera environ 80 % de ces coûts, tandis que la participation nationale se limite à 20%.

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT

1. Coordonnateur EBT:

Monsieur Maxime Thierry DONGBADA-TAMBANO
Directeur de la Prévention des Risques Biotechnologiques
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
BP: 686 – Bangui – République Centrafricaine
Tél : +236 75 54 56 74 / +236 72 26 11 79
dongbada2001@yahoo.fr

2. Consultant Ressources en Eau :

Dr. Bienvenu Armand Eric FOTO
Ingénieur en Protection de l'Environnement et Gestion Rationnelle des Ressources Naturelles
Expert en Hydrologie Isotopique
Coordonnateur du Laboratoire d'Hydrosciences Lavoisier de l'Université de Bangui
Faculté des Sciences BP : 908
Tél : +236 75 05 63 46
fotoeric@hotmail.com

LIENS VERS LES RAPPORTS EBT

<https://tech-action.unepdtu.org/country/central-african-republic/>